

Image not found or type unknown



Refus d' honorer garantie moto

Par **Moop**, le **04/06/2010** à **15:28**

Bonjour, rnrnma moto achetée il y a plus d' un an est sous garantie jusqu'en juillet, elle à un problème électrique d'origine (court-circuit qui vide la batterie) dont le garage qui me l'a vendue (Axxe moto) refuse de s'occuper sous-prétexte qu'ils ne travaillent plus avec la marque (Keeway)rnrnils m'orientent vers le revendeur local de cette marque (un magasin MBK). Ce dernier refuse à son tour en m'expliquant que c'est au garage qui me l'a vendue de s'occuper de la moto.rnrnQuels sont mes recours pour obliger l'un des deux à la réparer?rnrnMerci